

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET PROPOSITION D'ÉVOLUTION

Plan de la présentation

- **Les éléments de contexte**
- Les statistiques
- Les modalités de mise en œuvre
- L'encadrement des activités
- Le bilan financier
- Les propositions d'évolution

Les éléments de contexte

- Une réforme engagée par le décret Peillon du 24 janvier 2013, assouplie par le décret Hamon du 7 mai 2014 (dispositif expérimental pour une durée de 3 ans, pérennisé par décret du 2 août 2016)
- Le PEDT ayant été signé pour 3 ans, l'évaluation a été lancée au cours de la 2ème année de mise en œuvre. 8 réunions de concertation ont permis d'évaluer l'organisation en place et de travailler des pistes d'évolution
- Ce processus a conduit à 2 propositions d'évolution de la semaine, suite à un important travail de bilan et d'évaluation (présenté ci-après)
- 13 écoles publiques concernées – 1500 élèves

Les éléments de contexte

- L'enquête AMF 2016 confirme :
 - la mobilisation de moyens financiers conséquents par les communes malgré la pérennisation de l'aide de l'État, dans un contexte de baisse des dotations
 - des difficultés organisationnelles importantes
- Selon cette enquête, le coût net annuel moyen par enfant est de 161€ / Coût net SFL : 273€

Plan de la présentation

- Les éléments de contexte
- **Les statistiques**
- Les modalités de mise en œuvre
- L'organisation RH et comptable
- Le bilan financier
- Les propositions d'évolution

Les statistiques

- Un taux de remplissage moyen de 55 %
 - Lundi : 60 %, mardi : 51 %, jeudi : 52 %, vendredi 56 %
- Globalement, 2/3 des enfants soit 1 100 enfants vont au moins à un TAP
- Un taux de remplissage plus important les lundis et vendredis.

Plan de la présentation

- Les éléments de contexte
- Les statistiques
- **Les modalités de mise en œuvre**
- L'encadrement des activités
- Le bilan financier
- Les propositions d'évolution



● Ville de
Ste Foy-lès-Lyon

Les modalités de mise en œuvre

- Regroupement des écoles en 6 sites périscolaires
 - Groupe scolaire du Centre – 224 enfants
 - Groupe scolaire Châtelain – 259 enfants
 - Groupe scolaire de la Gravière – 337 enfants
 - Groupe scolaire Chantegrillet La Plaine – 168 enfants
 - Groupe des maternelles de Chavril – 217 enfants
 - Groupe des élémentaires de Chavril – 330 enfants



Ville de
Ste Foy-lès-Lyon

Les modalités de mise en œuvre

- Le partenariat avec l'association des Centres Sociaux Fidésiens
 - Une proposition de l'association de gérer la coordination des 2 sites de la Gravière et du Centre
 - Un renforcement de la position de l'association sur ces territoires
 - Meilleure connaissance des enfants et des familles
 - TAP = porte d'entrée vers d'autres activités
 - Renforcement des liens avec les acteurs locaux
 - Une mise en œuvre exigeante au niveau organisationnel et financier



Ville de
Ste Foy-lès-Lyon

Les modalités de mise en œuvre

- La participation des associations fidésiennes
 - Une opportunité pour les associations de se faire connaître
 - L'expertise dans leur domaine
 - 18 associations intervenantes en 2015/2016 (14 en 2014/2015) pour 917 séances/1782 heures

- La participation des services municipaux
 - CMD : 1 intervention par semaine en maternelle, soit 36 séances sur l'année
 - Bibliothèque : 11 séances



Ville de

Ste Foy-lès-Lyon

Les modalités de mise en œuvre

- Des activités organisées dans le cadre d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT), avec des objectifs éducatifs : Épanouissement de l'enfant, Intégration sociale, Réussite scolaire, Cohérence éducative
- Une pédagogie orientée vers la découverte d'activités selon 6 thèmes : sport, art et culture, sciences et numérique, santé, développement durable et citoyenneté
- Des activités proposées par trimestre : cycles de 10/12 séances, répétés 3 fois dans l'année avec des groupes d'enfants différents, un rythme adapté pour les maternelles
- Les enfants peuvent découvrir les 6 thèmes au cours d'un cycle scolaire, avec une progression selon les cycles
- Un parcours découverte en début d'année

Des exemples d'activités



Light painting et photo montage



Les petits jardiniers





● Ville de
Ste Foy-lès-Lyon

Quelques illustrations

Semaine du développement durable
du lundi 30 mai au vendredi 3 juin

	Activité 1	Activité 2	Activité 3
LUNDI	Atelier cartes postales et enveloppes avec Veronique et Benjamin	collage et photo-montage avec TIMO MATHEU	Crée des perles en papier avec SANDRA D'ERVIÉ
MARDI	Calligraphie japonaise avec GILIE	Avions en papier et autres piéges avec TIM et BENJAMIN	Atelier origamis avec SANDRA D'ERVIÉ
JEUDI			
VENREDI	Sculpe du papier froissé avec SANDRA D'ERVIÉ	Ramasse	Apprend à mieux

AUTOUR DU PAPIER

LE PAPIER

AUTOUR

Participation à la
semaine du
développement
durable



Participation aux Kermesses,
fêtes d'écoles, carnaval de
chavril, spectacle de fin
d'année de châtelain
(fabrication des décors)



● Ville de
Ste Foy-lès-Lyon

Et d'autres

■ En action ■

■ JEUNESSE

Des « Reporters dans notre ville » !

Mosaïque dédie cette page au travail du groupe « **Reporters dans notre ville** », réalisé dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) par 18 élèves de CE2, CM1, CM2 et 2 animatrices de l'école élémentaire Châtelain.

Dans le cadre des TAP, nous nous sommes mis dans la peau « *de petits reporters* » en menant une enquête auprès des « *héros de notre ville* » : **pompiers, Police municipale, élus**. Nous souhaitons rencontrer ceux qui nous sauvent la vie tous les jours, assurent notre sécurité, agissent pour notre ville et notre avenir. Nous les avons contactés sans imaginer que nos écrits seraient publiés dans un « *vrai* » journal comme **Mosaïque** ou **Le Progrès** !



Plan de la présentation

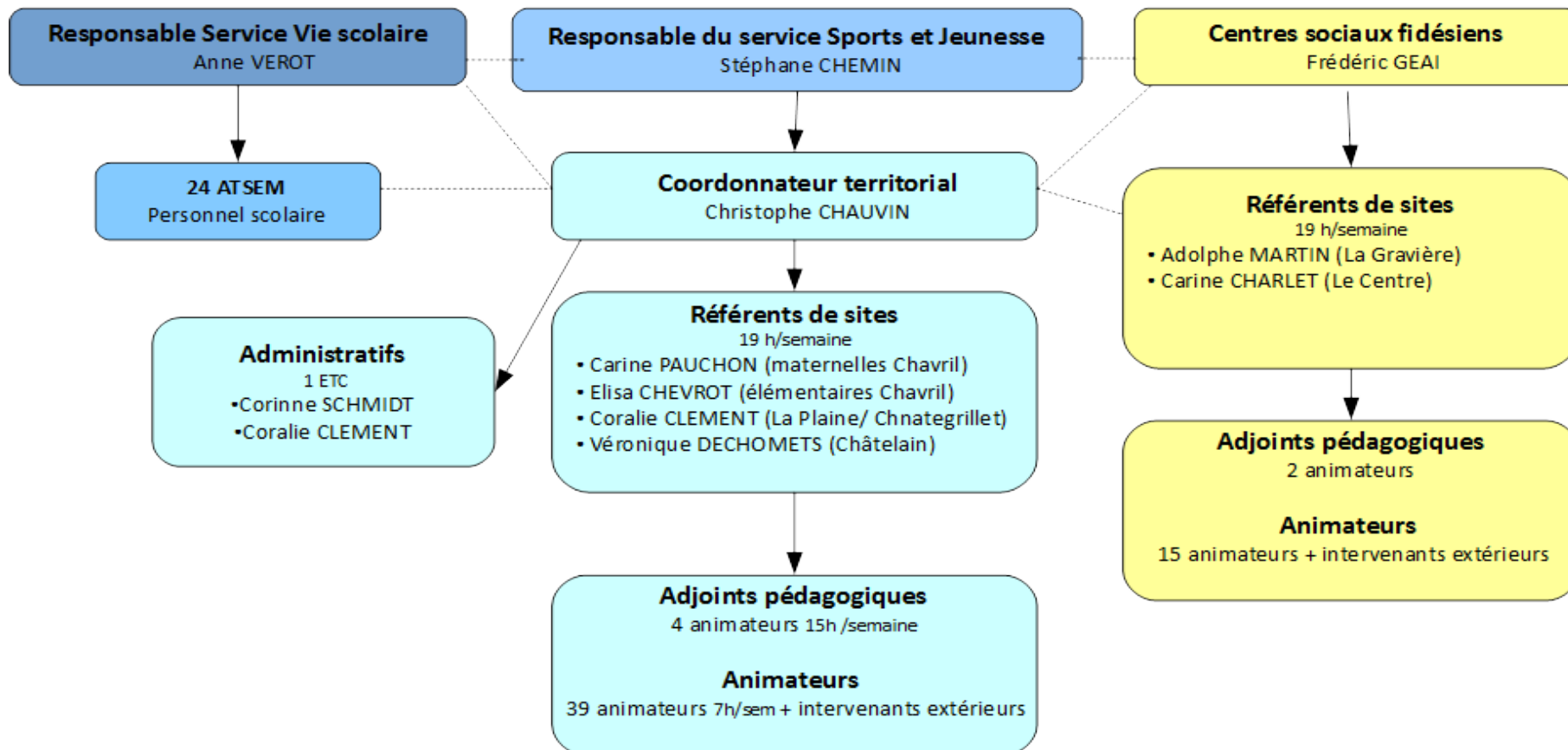
- Les éléments de contexte
- Les statistiques
- Les modalités de mise en œuvre
- **L'encadrement des activités**
- Le bilan financier
- Les propositions d'évolution

L'encadrement des activités

- Un coordinateur de territoire - 1ETP
- Un référent par site, secondé par un adjoint par école depuis la rentrée 2015/2016
- Un volume important d'animateurs (60 au total)
- Intégration des 24 ATSEM dans le dispositif

L'encadrement des activités

ORGANIGRAMME TAP 2015-2016



Plan de la présentation

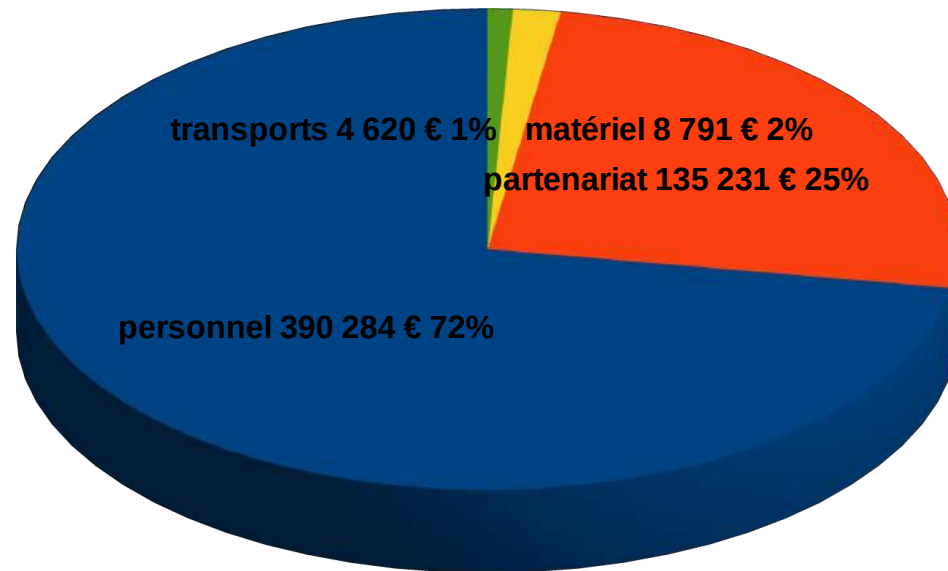
- Les éléments de contexte
- Les statistiques
- Les modalités de mise en œuvre
- L'encadrement des activités
- **Le bilan financier**
- Les propositions d'évolution



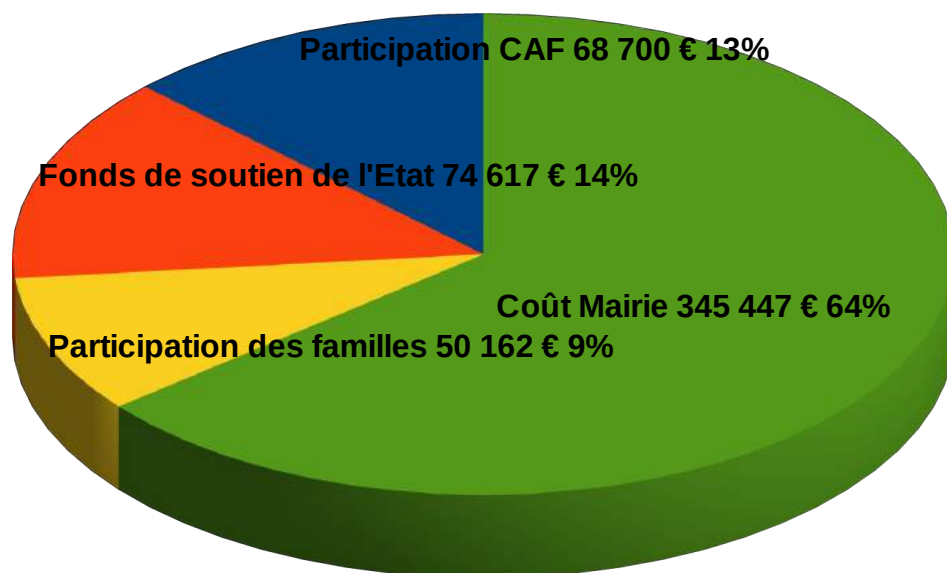
Le bilan financier

● Ville de
Ste Foy-lès-Lyon

DEPENSES TAP = 538 926 €



FINANCEMENT TAP = 193 478 €



Plan de la présentation

- Les éléments de contexte
- Les statistiques
- Les modalités de mise en œuvre
- L'encadrement des activités
- Le bilan financier
- **Les propositions d'évolution**



Ville de

Ste Foy-lès-Lyon

Les propositions d'évolution

- **Si le PEDT actuel répond aux enjeux de la réforme des rythmes scolaires**, la mise en œuvre de 4h30 de TAP par semaine, au-delà des 3h obligatoires, mobilise une organisation complexe et coûteuse
- Une évaluation qualitative plutôt positive (à détailler lors de l'instance de suivi et d'évaluation) « 83 % des enfants sont contents voire très contents de participer aux TAP »
- Une pertinence de l'organisation des rythmes de la semaine difficile à évaluer, mais des remarques récurrentes :
 - La matinée du mercredi semble trop longue
 - L'irrégularité des horaires de fin de classe est fréquemment citée
 - Des matinées favorables aux apprentissages scolaires sont mis en avant par les enseignants

Les propositions d'évolution

- Besoin d'information et de communication complémentaires comblé en partie par la mise en place :
 - des livrets d'accueil
 - Des CVP
 - D'avantage de temps de coordination entre référents et avec les équipes
- Les parents ne voient plus les enseignants à la sortie d'école

Les propositions d'évolution

- Les pistes d'adaptation issues des travaux de l'évaluation doivent permettre de pérenniser un dispositif compatible avec les objectifs du PEDT et répondre aux enjeux financiers de la collectivité.
- 2 propositions nouvelles d'organisation de la semaine scolaire sont proposées avec des TAP à 3h
 - 3h regroupées sur 1/2 journée
 - 2 TAP de 1h30

TAP sur 1 demi-journée

	MATIN		PAUSE MERIDIENNE		APRES-MIDI					
	école				école		TAP		Etude surveillée	
LUNDI	8h30-11h30	3	11h30-13h30	2	13H30-16H30	3			16h30-18h00	1,5
MARDI	8h30-11h30	3	11h30-13h30	2	13H30-16H30	3			16h30-18h00	1,5
MERCREDI	8h30-11h30 OU 9h00-12h00	3								
JEUDI	8h30-11h30	3	11h30-13h30	2			13h30-16h30	3	16h30-18h00	1,5
VENDREDI	8h30-11h30	3	11h30-13h30	2	13H30-16H30	3			16h30-18h00	1,5
	TOTAL	15				9		3		6
						24				

TAP sur 2 jours

	MATIN		PAUSE MERIDIENNE		APRES-MIDI					
	école				école		TAP		Etude surveillée	
LUNDI	8h30-11h30	3	11h30-13h30	2	13H30-15H00	1,5	15h00-16h30	1,5	16h30-18h00	1,5
MARDI	8h30-11h30	3	11h30-13h30	2	13H30-16H30	3			16h30-18h00	1,5
MERCREDI	8h30-11h30 OU 9h00-12h00	3								
JEUDI	8h30-11h30	3	11h30-13h30	2	13H30-16H30	3			16h30-18h00	1,5
 VENDREDI	8h30-11h30	3	11h30-13h30	2	13H30-15H00	1,5	15h00-16h30	1,5	16h30-18h00	1,5
	TOTAL	15				9		3		6
						24				

Les propositions d'évolution

TAP	BUDGET REFERENCE (réalisé 2015 corrigé)	BASE 60% INSCRITS	
		PREVISIONNEL TAP SUR 2 JOURS	PREVISIONNEL TAP SUR 1/2 JOURNEE
DEPENSES			
Personnel	390 284 €	296 944 €	287 357 €
Partenariat			
Associations locales	37 231 €	37 000 €	34 000 €
Centres Sociaux Fidésiens	98 000 €	72 000 €	72 000 €
Matériel	8 791 €	8 500 €	8 500 €
Animations / administratif			
Transports	4 620 €	4 620 €	4 620 €
service de transport du mercredi			
TOTAL DEPENSES	538 926 €	419 064 €	406 477 €
RECETTES			
Participation CAF	68 700 €	50 806 €	50 806 €
Fonds de soutien de l'Etat	74 617 €	74 617 €	74 617 €
Participation des familles	50 162 €	32 332 €	32 332 €
TOTAL RECETTES	193 478 €	157 755 €	157 755 €
COUT NET	345 448 €	261 309 €	248 722 €
	<i>DIFFERENTIEL</i>	-84 138 €	-96 725 €



Ville de

Ste Foy-lès-Lyon

Les propositions d'évolution

	Adéquation avec les objectifs de la réforme des rythmes	Régularité des horaires	Possibilité d'activités de qualité	Facilité d'organisation / coûts		
TAP SUR UNE 1/2 JOURNÉE	-	+	++	++	+++++ / -	5+ et 1 -
TAP SUR 2 JOURS	+	-	++	+	++++ / -	4+ et 1-
FONCTIONNEMENT ACTUEL	++	--	++	-	++++ / --	4+ et 2-

Les prochaines étapes

- Octobre : Instance de suivi et d'évaluation
- Novembre :
 - conseils d'écoles
 - Commission générations
- Décembre : délibération du conseil municipal sur l'organisation de la semaine scolaire
- Janvier : Transmission de la proposition d'organisation à l'IEN

SUIVI ET ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET PROPOSITION D'ÉVOLUTION